

La zone d'intervention du projet compte environ 12,5 millions d'habitants, soit 57,3% de la population nationale, avec une densité moyenne de 36 habitants par Km2 nettement supérieure à la moyenne nationale (17 habitants par km2).

### COMPOSANTES

- **Composante 1** : « Développement agricole durable et renforcement de la résilience des ménages ruraux » ;
- **Composante 2** : « Promotion de l'Entreprenariat des jeunes et accès aux marchés » ;
- **Composante 3** : « Coordination, engagement citoyen, suivi évaluation, capitalisation et gestion du savoir ».

### ANCRAGE INSTITUTIONNEL

Le PRECIS est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, et est doté d'un Comité de Pilotage présidé par le Secrétaire Général du Ministère. La maîtrise d'œuvre déléguée est assurée par les Unités Régionales de Gestion du Projet (URGP) appuyée par la Cellule Nationale de



Représentation et d'Assistance Technique (CENRAT) qui est aussi chargée du dialogue politique, de la consolidation financière et du suivi-évaluation du projet.

### ACTIONS

Les actions du projet reposent sur des activités structurantes réparties dans les volets suivants :

- La Gestion Durable des Terres (GDT) ;
- La réalisation des ouvrages de mobilisation des eaux ;
- L'actualisation et la mise en œuvre des plans d'aménagement des sites RAMSAR ;
- L'amélioration des capacités techniques des exploitations familiales ;
- Le renforcement organisationnel et institutionnel ;
- L'amélioration de la résilience des ménages les plus vulnérables ;
- L'amélioration des pratiques d'alimentation, de nutrition et d'hygiène des ménages ;
- Le Soutien pour la réponse au COVID 19 ;
- L'amélioration de la connaissance de l'environnement des entreprises rurales ;
- L'amélioration de l'offre de Service de Développement d'Entreprises (SDE) ;
- Le renforcement des capacités et accompagnement des micros entreprises rurales;
- La facilitation de l'accès aux services Financiers et contribution aux politiques du financement rural ;
- La réalisation des infrastructures de marchés;
- La réalisation des pistes de désenclavement;
- La promotion des activités commerciales au sein des PDE.



REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
PROGRAMME NIGER-FIDA

Email : [cenrat.niamey@prodaf.net](mailto:cenrat.niamey@prodaf.net)

Projet de Renforcement de la  
Résilience des Communautés  
Rurales à l'Insécurité Alimentaire  
et Nutritionnelle au Niger (PRECIS)



## FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET

Nom du Projet	Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Rurales à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Niger (PRECIS)
Date signature accord de financement	05 mai 2020
Date de mise en vigueur	05 Aout 2020
Date d'achèvement	30 septembre 2026
Date de clôture	31 mars 2027
Montant du financement	197,540 Millions USD
Durée du Projet	6 ans

Le Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Rurales à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Niger (PRECIS) a été conçu grâce à la forte volonté politique des autorités du Niger et de l'engagement du FIDA à renforcer le portefeuille de ses opérations axées sur la sécurité alimentaire et la lutte contre l'extrême pauvreté des populations rurales. Il est entré en vigueur le 5 août 2020 et s'inscrit dans le cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et du plan d'action de l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». Il contribue à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition en leur garantissant les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus.

### OBJECTIFS

#### • Objectif Général

Améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux et renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et environnementaux.

#### • Objectif de Développement

Accroître les revenus des ménages ruraux, améliorer leurs moyens de subsistance et d'existence et assurer l'insertion socioécono-

mique des jeunes (hommes et femmes) dans les métiers ruraux porteurs.

### FINANCEMENT

Le PRECIS est financé à hauteur de 197,540 millions de dollars US à travers un don et un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt du Fonds de l'OPEP pour le Développement (OFID), un don de la Banque Africaine de Développement (BAD), un don du Fonds de l'Environnement Mondiale (FEM), un co-financement parallèle du Fonds Vert pour le Climat (FVC), la contribution du Gouvernement du Niger, du secteur privé du Niger et des bénéficiaires.

### CIBLES

Ce sont directement 209 722 ménages, soit 1 468 054 personnes composées des petits exploitants agricoles sédentaires investis dans les productions céréalières (mil, maïs, sorgho) du milieu sahélien, de la filière riz de la région de Dosso, le maraichage, l'aviculture et le petit élevage ;

- Les jeunes hommes et femmes (18-35 ans) en activité ou sans emploi et désireux de s'installer dans les différentes filières retenues, porteurs de projets de micro et petites entreprises rurales ;
- Les femmes productrices ou désireuses de mener des activités génératrices de revenus, des acteurs en amont et aval de la production, investis dans les métiers connexes dont la distribution d'intrants, la commercialisation, la transformation, l'artisanat et la fourniture d'autres services ;
- Les organisations professionnelles (groupe-

ments de base, coopératives, unions, fédérations)

- Les ménages agricoles vulnérables motivés et désirant accroître et développer leurs exploitations agricoles ;
- Les personnes en situation d'handicap des zones rurales qui participent ou ont l'intention de participer à des activités le long des chaînes de valeur sélectionnées ;
- Les éleveurs transhumants dans le cadre de la gestion des couloirs de transhumance et des espaces communs avec les populations sédentaires.

### ZONE DE COUVERTURE

Le PRECIS couvre 186 communes des régions de Dosso, Tahoua, Maradi et Zinder. Dans une logique de mise en échelle de l'approche Pôle de Développement Economique (PDE), le projet intervient dans 4 PDE de la région de Dosso et fait extension de la zone actuelle du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF/MTZ) avec nouveaux 9 PDE (3 à Tahoua, 3 à Maradi et 3 à Zinder) en plus des 21 PDE actuellement couverts.

